

Ambitions partagées des présidents des universités lorraines pour l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur en Lorraine

Les présidents partagent le constat que la Région dispose d'un potentiel important en matière de recherche et de formation attesté notamment par le nombre d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de laboratoires, d'ingénieurs formés mais aussi par l'étendue quasi complète des disciplines enseignées et des thèmes de recherche traités. Ce potentiel situe la Lorraine en position haute dans le classement des Régions françaises dans ce domaine. Les présidents partagent également la conviction que ce potentiel peut et doit être réorganisé afin d'accroître la cohérence, la visibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région à l'échelle nationale et internationale.

Dans cette perspective, les présidents s'engagent à :

- 1 – agir pour l'intérêt collectif de l'enseignement supérieur et de la recherche en Lorraine dans sa globalité tout en préservant l'attachement d'établissements ou de composantes d'établissements à des spécificités identitaires ou culturelles lorsque celles-ci sont compatibles avec cet intérêt collectif,
- 2 – poursuivre les rapprochements engagés depuis plusieurs années entre les établissements avec l'objectif mentionné ci-dessus d'accroître la cohérence, la visibilité et l'attractivité de la recherche et de l'enseignement supérieur en Lorraine, ceci sans préjuger aujourd'hui de la forme organisationnelle ou institutionnelle que pourront prendre ces rapprochements,
- 3 – associer étroitement les collectivités territoriales et plus généralement et de manière non limitative les principaux décideurs et acteurs du monde socio-économique lorrain à cette démarche de réorganisation de la recherche et de l'enseignement

supérieur, chacun s'attachant à œuvrer dans le cadre de ses propres missions et dans le respect de celles des autres,

4 – s'inscrire dans le schéma général d'organisation validé par les instances décisionnelles des quatre établissements programmant de manière coordonnée un renforcement des deux sites universitaires et un renforcement des complémentarités et coopération entre les deux sites, l'EPCS de Nancy-Université et le GIP PRES Lorrain ne constituant pas des fins en soi mais des états intermédiaires dans la démarche de rapprochement des établissements,

5 – poursuivre cette démarche constructive sur tous les objets d'intérêt commun pour l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur en Lorraine sans rien exclure a priori du champ de cette démarche mais aussi sans préjuger de l'état définitif auquel elle devrait aboutir. En particulier, il s'agit :

- de définir un identifiant commun des thèses préparées dans les écoles doctorales partagées en Lorraine sans masquer les établissements ayant assuré la collation du diplôme de Doctorat,
- de réfléchir aux conditions qui permettraient une signature partagée des publications issues des laboratoires ou équipes de recherche des universités lorraines.

6 – amplifier encore la très bonne qualité des relations entre les présidents et les équipes de direction des établissements, qualité qui s'est établie comme telle depuis plusieurs années, qui s'est maintenue indépendamment des changements ayant affecté la direction des établissements et qui a permis une évolution extrêmement positive des coopérations entre les établissements, entre le site universitaire nancéen et le site universitaire messin.



Jean-Pierre Finance
Président l'université
Henri Poincaré Nancy 1



François Laurent
Président de
l'Institut National
Polytechnique de
Lorraine



Richard Lioger
Président de
l'université Paul
Verlaine Metz



François Le Poutier
Président de l'université
Nancy 2